



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### **Le Biophare, une ère de continuité et de changement**

Avec la présentation prochaine de l'exposition permanente « L'observatoire du lac Saint-Pierre », le 29 juin 2009, la Corporation soreloise du patrimoine régional réalisera la première étape de la mise en œuvre de son plan d'affaires. Celui-ci permettra à la fois de poursuivre le travail entrepris en 1994 tout en effectuant de profonds changements. Le plus visible de ces changements sera effectif dès l'inauguration de la nouvelle exposition permanente.

En 1994, le conseil d'administration de la Corporation soreloise du patrimoine régional s'affairait principalement à mettre en place une première véritable institution muséale à Sorel-Tracy. Les administrateurs convenaient alors que l'institution partagerait son nom avec l'édifice municipal en construction. C'est ainsi que depuis 1995 l'édifice municipal achevé et l'institution muséale naissante partagent le nom de « Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel ». À compter du 29 juin prochain, l'édifice et l'institution ne partageront plus ce nom. En effet, l'édifice s'appellera toujours « Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel » alors que l'institution portera dorénavant le nom de « Biophare ».

Ce nom est ce qu'on appelle un « mot-valise » composé de deux éléments. Pour ce qui est du préfixe « bio » celui-ci veut dire « vivant ». La question du vivant sera donc la matière première du Biophare. Ainsi, la faune, la flore et l'humain constitueront les intérêts centraux du Biophare.

Pour ce qui est du mot « phare », il s'agit d'un emploi métaphorique puisqu'il n'y a pas à proprement parler de phare à proximité du Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel. En ce sens, le phare représente une sorte de guide ou un

point de repère lumineux qui permet notamment de guider afin d'éviter les écueils.

Finalement, la proximité des mots Biophare et biosphère n'est pas non plus étrangère au choix de la nouvelle dénomination.

Voici quelle sera la mission du Biophare :

*Situé à Sorel-Tracy, au parc Regard-sur-le-Fleuve, le Biophare est une institution muséale dédiée à la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Sa mission consiste à interpréter et à valoriser les composantes naturelles et humaines passées, présentes et futures de ce milieu de vie exceptionnel. La prédominance de l'eau au cœur de ce milieu unique et vivant constitue le dénominateur commun des actions du Biophare.*

*Lieu d'éducation, de promotion et de sensibilisation à l'égard de la beauté, de la diversité et de la fragilité de cet écosystème, le Biophare favorise la participation citoyenne dans la poursuite de ses objectifs.*

Depuis que l'UNESCO a reconnu le lac Saint-Pierre comme réserve de la biosphère, en 2000, la Corporation soreloise du patrimoine régional a progressivement orienté les activités muséales autour des caractéristiques qui ont généré cette reconnaissance. Avec l'inauguration de la nouvelle exposition permanente et du changement de nom de l'institution muséale, la Corporation entend confirmer cet intérêt à l'égard de la réserve. La nouvelle institution, le Biophare, sera donc centrée spécifiquement sur des questions relatives à la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre; c'est-à-dire sur les composantes naturelles et humaines de cet extraordinaire milieu de vie.

- 30 -

Source : Marc Mineau, directeur général

Biophare 